



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

ALTERNANCE



PROCEDURE INSCRIPTION

L'inscription à la Maison Familiale d'Anzy -le-Duc se déroule en 4 étapes :

➤ **Demande d'inscription**

Un dossier est à compléter et à retourner accompagné des pièces demandées

➤ **Etude du Dossier**

Après réception, le dossier scolaire est étudié. Un rendez-vous est proposé afin de rencontrer le jeune et sa famille

➤ **Entretien**

Un test de positionnement sera effectué.

Cet échange permet de mieux connaître le projet du jeune et de répondre à vos questions

➤ **Admission définitive**

Si l'avis est favorable, un dossier de rentrée est transmis. L'inscription est définitive après réception du dossier complet

⚠ pour les élèves entrant en classe de seconde professionnelle : inscription obligatoire via EDUCONNECT à partir de mai (codes fournis par le collège d'origine)



TRANSPORTS



INTERNES

Trajet Charolles / Paray le Monial / Anzy le Duc :

Service régulier mis en place par la MFR



Horaires

Lundi matin

Charolles : 8 heures (internat, rue de Bourgogne)

Paray le Monial : 8h30 (gare SNCF)

Vendredi soir

Paray le Monial : 16h45 (gare SNCF)

Charolles : 17 heures (internat, rue de Bourgogne)

Région Roannaise :

Service mis en place par la MFR. Les horaires et arrêts seront communiqués à la rentrée.



DEMI-PENSIONNAIRES

Trajets MARCIGNY – ANZY LE DUC (classes de 4^{ème} / 3^{ème} uniquement)

Service gratuit assuré par la MFR

- Matin : 8h25 place Irène POPARD
- Soir : 16h30 place Irène POPARD



AUTRES TRAJETS

- Bus Conseil Régional : www.bourgognefranche-comte.fr rubrique Transports scolaires
- Train : www.sncf-connect.com



ASSURANCES ACCIDENT DU TRAVAIL

Tous les élèves inscrits sont couverts dès la rentrée par l'assurance contractée par la MFR auprès de la MSA de SAONE ET LOIRE.

La couverture s'applique :

- Dans l'établissement et lors des activités extérieures
- Pendant les stages
- Lors des trajets domicile/établissement/lieu de stage

⚠ les élèves de moins de 14 ans doivent être couverts par une assurance scolaire et extra-scolaire souscrite par la famille → une attestation d'assurance valide et obligatoire



INFORMATIONS FINANCIERES

❖ FRAIS OBLIGATOIRES

- Frais de dossier : 50 € (dus à la demande d'inscription – remboursés uniquement en cas de refus par la MFR)
- Adhésion à l'association : 20 € / an (cotisation obligatoire)
- Visite médicale : 30 € (pour les élèves mineurs en cycle professionnel)

❖ PENSION – SCOLARITE



voir tableau tarifs détaillés en annexe



Règlement mensuel ou trimestriel selon accord à l'inscription

❖ TARIFS TRANSPORTS INTERNES



voir tableau tarifs détaillés en annexe



Règlement :

- en début d'année scolaire pour PARAY LE MONIAL / CHAROLLES
- en janvier et juin pour REGION ROANNAISE

❖ AUTRES FRAIS

- Fournitures atelier : selon les réalisations personnelles de l'élève
- Sorties pédagogiques : Facturées selon engagement de la famille

AIDES POSSIBLES :

- Bourses du Ministère de l'Agriculture (sous conditions de ressources)
- Aide du Conseil Régional pour l'hébergement et la restauration : tarification sociale pour les boursiers et non boursiers (sous conditions ressources)

EQUIPEMENTS A PREVOIR POUR LA RENTREE

INTERNAT

- Sac pour le linge sale
- Literie complète (lit 90 cm) + alèse obligatoire
- Couette ou couverture + oreiller
- Nécessaire de toilette
- Claquettes
- Tenue de sport complète
- Pilulier si besoin
- Gourde

 Le sac de couchage est interdit pour des raisons d'hygiène

FOURNITURES SCOLAIRES

- Trousse complète
- Classeurs et intercalaires
- Calculatrice
 - Cycle collège et CAPa : CASIO Collège
 - Cycle professionnel BAC PRO : CASIO Examen
- Feuilles perforées
- Stabilos
- Calepin pour prise de notes
- 1 petit classeur A4 souple transparent dos 2 ou 3 cm ou pochette rabat
- Dictionnaire français et anglais
- Ordinateur portable pour le cycle professionnel

EQUIPEMENT DE TRAVAIL OBLIGATOIRE

- Chaussures de sécurité
- Cote de travail
- Paire de gants
- CYCLE PROFESSIONNEL : 1 mètre de 3 m

ANNEXE FINANCIERE

INTERNAT				
	Nombre semaine présence MFR	Hébergement Restauration	Scolarité	Mensuel (10 mois)
4ème / 3ème	19	2 033,00 €	647,00 €	268,00 €
CAPa	12	1 416,00 €	432,00 €	184,80 €
Seconde Professionnelle	16	1 888,00 €	556,00 €	244,40 €
1ère Bac Professionnel	19	2 242,00 €	646,00 €	288,80 €
Terminale Bac Professionnel	20	2 369,00 €	671,00 €	304,00 €

DEMI-PENSION				
	Nombre semaine présence MFR	Restauration	Scolarité	Mensuel (10 mois)
4ème / 3ème	19	1 379,00 €	647,00 €	202,60 €
CAPa	12	1 140,00 €	432,00 €	157,20 €
Seconde Professionnelle	16	1 520,00 €	556,00 €	207,60 €
1ère Bac Professionnel	19	1 805,00 €	646,00 €	245,10 €
Terminale Bac Professionnel	20	1 909,00 €	671,00 €	258,00 €

TARIFS TRANSPORTS

PARAY LE MONIAL / CHAROLLES	
Classe de 4ème / 3ème / Seconde professionnelle	185 € Annuel
Classe de 1ère et Terminale Bac Professionnel	195 € Annuel
REGION ROANNAISE	
Pouilly s/Charlieu / Briennon	5 € le trajet
Roanne	7 € le trajet